

chez les missionnaires de la Salette, par le R. P. supérieur de la maison de Villeurbane; chez les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, par le R. P. Carrière; chez les Clercs de Saint-Viateur, par le R. P. Robert, provincial; chez les Oblats de Marie-Inmaculée, par le R. P. Rey.

3o Le culte de Marie dans les sanctuaires. Ici on a dû faire un choix. Voici les rapports choisis par le comité: Notre Dame du Bon Conseil, par le R. P. Meslot, de Saint-François de Sales; Notre-Dame de Romay, par M. L. Barnaud, archiprêtre de la basilique du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial; Notre-Dame des Bucs, par M. l'abbé Prama, chapelain; Notre-Dame de Parménie (Isère), par le P. dom Bernard, prieur; Notre-Dame du Chêne (Sarthe), par le R. P. Pelletier, supérieur des missionnaires.

Plusieurs communications en dehors du programme ont été faites dans certains bureaux.

* * *

Le jeudi à huit heures, la chaire était occupée en l'église primatiale de Saint-Jean par un des orateurs les plus justement en vogue de nos jours, Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Bien avant l'heure indiquée dans le programme, l'immense basilique était envahie par les fidèles qui ne pouvaient cependant entrer sans une carte de congrès. La vieille cathédrale bien décorée et superbement illuminée offrait un coup d'œil grandiose.

Les « grandeurs et les bienfaits de Marie », tel est le sujet que l'éloquent successeur de Mgr Dupanloup a traité devant son vaste auditoire. Après avoir payé à la